



Communiqué du Conseil Syndical

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP** réuni à Paris les 16, 17 et 18 juin 2015 considère que l'heure est grave tant sur la situation générale qu'au sein de la DGFIP.

La politique d'austérité et le pacte de responsabilité imposés par le gouvernement montrent leur inefficacité. Le chômage ne cesse d'augmenter, le patronat continue d'exiger de nouvelles atteintes au code du travail et le gouvernement s'obstine à accentuer les coupes claires dans les budgets publics au point de compromettre le niveau de l'investissement public. Comme l'a réaffirmé **Jean-Claude Mailly**, présent lors de nos débats, « *cette politique est dangereuse socialement, économiquement et démocratiquement* ».

La Ministre de la Fonction Publique a confirmé le gel du point d'indice au moins jusqu'en 2017. La réforme territoriale de l'État engage une attaque sans précédent contre les statuts de la Fonction Publique.

Tant sur le statut général que sur les statuts particuliers, tout est mis en œuvre pour imposer la fusion des trois versants de la fonction publique – Etat, hospitalier, territorial :

- le dossier PPCR (Parcours professionnel, carrières et rémunérations) actuellement en discussion afin de favoriser la mobilité inter-fonctions publiques de ceux dont l'emploi serait supprimé dans ce cadre.
- les régimes indemnitaires qui devraient aussi se rapprocher sous l'effet de la mise en place à l'horizon 2017 du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) dans l'ensemble des départements ministériels sauf indication contraire de leur part.

Pour les agents de la DGFIP, ces deux dispositifs faciliteront concrètement la mobilité forcée et une harmonisation par le bas des régimes indemnitaires.

Aux Finances Publiques, la Réforme territoriale aura un impact destructeur alors que les ministres le qualifient de marginal. En effet, utilisant cette opportunité, la Direction Générale suit la feuille de route ministérielle de réduction du maillage territorial du réseau. Dans le cadre de la démarche stratégique, elle a donné carte blanche aux directions locales pour formuler des propositions de restructurations et fusions de postes et services. Dans les départements, les Comités Techniques Locaux ne sont pas toujours informés des propositions faites et quand ils le sont, ces sujets sont souvent réduits à une simple information des représentants des personnels.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** affirme que l'ensemble des projets en cours équivaut à un plan social sans précédent et que les suppressions d'emplois induites vont générer inévitablement des mobilités géographiques et fonctionnelles forcées. Toutes les structures sont concernées (SIP, SIE, SPF, Trésoreries mixtes et spécialisées, directions...) quelle que soit leur taille. Il s'agit de créer des entités administratives démesurées dans le seul but de continuer à supprimer des emplois au mépris des besoins de l'usager, des missions et des conditions de travail des agents.

De plus, c'est le moment que choisit le gouvernement pour exhumer le dossier du prélèvement à la source auquel **F.O.-DGFIP** est opposé. Contrairement à ce que prétendent le gouvernement et les médias, un tel dispositif ne serait pas source de simplification mais contribuerait à la destruction des principes républicains : progressivité de l'impôt, égalité du citoyen devant l'impôt et devant le prélèvement qui ne concernerait que les salariés. En outre, cette annonce en fin de campagne IR témoigne d'un véritable mépris pour les personnels et leur investissement professionnel.

Dans ce contexte, Le Conseil Syndical **F.O.-DGFIP** alerte les personnels sur la gravité des réformes en cours pour l'avenir des missions et des services de la DGFIP.

Le conseil syndical **F.O.-DGFIP** affirme qu'il faut en finir avec cette politique d'austérité. Il invite tous les agents des Finances Publiques à rejoindre Force Ouvrière qui combat en toute indépendance les projets néfastes du gouvernement. L'heure est à la résistance pour bloquer ces plans destructeurs et faire aboutir les revendications :

- Arrêt de la démarche stratégique
- Maintien du statut général et des statuts particuliers
- Arrêt de la régionalisation des services de la DGFIP et des regroupements de postes et services y compris dans des maisons de services public ou de l'État
- Recrutement immédiat des effectifs nécessaires au comblement des 3 000 vacances d'emplois
- Augmentation de la valeur du point d'indice

Il appelle les personnels, ainsi que toutes les organisations qui partageraient cette analyse à se préparer à l'action et à la mobilisation avec **F.O.-DGFIP**.

Paris, le 18 juin 2015